

## Procès-verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'administration du 20 mars 2024

Le Bureau du Conseil d'administration de Baie de Somme Habitat – Office Public de l'Habitat de la Baie de Somme se réunit le 20 mars 2024 à 9h00, au siège de l'Office, en salle des commissions, sous la présidence de Pascal DEMARTHE.

<b>Sont présents</b>	
Des élus de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	<b>Pascal DEMARTHE, Président</b> Claude BOURET
Une personnalité qualifiée de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	Daniel CARPENTIER
Un représentant des organisations syndicales les plus représentatives de la Somme	Régis FOURNIER (CGT)
Un représentant des locataires	Jean-Pierre LE BAILLY (AFOC)
<b>Est excusé</b>	
Un élu de la CABS	Stéphane HAUSSOULIER ayant donné procuration à Pascal DEMARTHE
<b>Est absente</b>	
Une personnalité qualifiée de la CABS	Sophie LEMOINE
<b>Sont présent(e)s à titre consultatif</b>	
	Martine CROISSET, Directrice Entretien et Maintenance Cécile FERJANI, Directrice Développement et Patrimoine Lorraine GILLOT, Assistante de Direction, <b>secrétaire de séance</b> Sébastien LANDO, Directeur Clientèle et Proximité Cathy LEMAIRE, Directrice Finance et Comptabilité Mehdi RIACHI, Directeur Général



**L'ordre du jour est le suivant :**

- ❑ 2024/01    **1. Approbation du procès-verbal du Bureau du Conseil d'administration du 19 décembre 2023**
- ❑ 2024/02    **2. Construction de 9 logements impasse Frimaire à Abbeville**  
Clôture financière
- ❑ 2024/03    **3. Construction de 7 logements rue de la Petite Cascade à Abbeville**  
Clôture financière
- ❑ 2024/04    **4. Construction d'environ 16 logements 35 rue du Puits à Vironchaux**  
Engagement de programme
- ❑ 2024/05    **5. Quartier Bouleaux – Aubépines – Platanes - Réalisation de fresques sur 3 pignons en collaboration avec CURB**  
Poursuite de l'opération
- ❑ 2024/06    **6. Résidence Au Fil de l'Eau à Longpré-les-Corps-Saints**  
Rétrocession des voiries et espaces verts – Acquisition d'une parcelle résiduelle XE n°156

◆ ◆ ◆

Les convocations ont été envoyées par e-mail aux administrateurs le 1<sup>er</sup> mars 2024 ; le rapport le 15 mars 2024.

Le Président procède à l'appel nominal des participants et fait part de la procuration en sa possession. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 9 heures 05.

**Direction Générale/LG**  
**Bureau – Délibération N° 2024/01**

**Approbation du procès-verbal du Bureau du Conseil d'administration du 19 décembre 2023**

# Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du conseil d'administration

Le Bureau du Conseil d'administration de Baie de Somme Habitat – Office Public de l'Habitat de la Baie de Somme se réunit le **20 mars 2024** à 9h00, en salle des commissions au siège de l'office, sous la présidence de **Pascal DEMARTHE**.

<b>Sont présent(e)s</b>	
Des élus de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	<b>Pascal DEMARTHE, Président</b>  Claude BOURET
Une personnalité qualifiée de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	Daniel CARPENTIER
Un représentant des organisations syndicales les plus représentatives de la Somme	Régis FOURNIER (CGT)
Un représentant des locataires	Jean-Pierre LE BAILLY (AFOC)
<b>Est excusé</b>	
Un élu de la CABS	Stéphane HAUSSOULIER ayant donné procuration à Pascal DEMARTHE
<b>Est absente</b>	
Une personnalité qualifiée de la CABS	Sophie LEMOINE
<b>Sont présent(e)s à titre consultatif</b>	
	Martine CROISET, Directrice Entretien et Maintenance Cécile FERJANI, Directrice Développement et Patrimoine Lorraine GILLOT, Assistante de Direction, <b>secrétaire de séance</b> Sébastien LANDO, Directeur Clientèle et Proximité Cathy LEMAIRE, Directrice Finance et Comptabilité Mehdi RIACHI, Directeur Général



**OBJET : Approbation du procès-verbal du Bureau du Conseil d'administration du 19 décembre 2023**

Le procès-verbal du Bureau du Conseil d'administration du 19 décembre 2023 a été transmis par voie électronique aux administrateurs le 15 mars 2024 en même temps que l'envoi électronique du rapport pour la réunion du 20 mars 2024.

C'est pourquoi,

**LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BAIE DE SOMME HABITAT**

Vu le code de la Construction et de l'Habitation,

**DÉLIBÈRE**

Article 1 : Le Conseil d'administration décide d'adopter le procès-verbal du Bureau du 19 décembre 2023.

Contre : /

Abstention : /

Pour : 6

POUR EXTRAIT CONFORME,  
ET RENDU EXECUTOIRE

Le Président,  
**Pascal DEMARTHE**

**Direction Générale/LG**  
**Bureau – Délibération N° 2024/02**

**Construction de 9 logements impasse Frimaire à Abbeville - Clôture financière**

# Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du conseil d'administration

Le Bureau du Conseil d'administration de Baie de Somme Habitat – Office Public de l'Habitat de la Baie de Somme se réunit le **20 mars 2024** à 9h00, en salle des commissions au siège de l'office, sous la présidence de **Pascal DEMARTHE**.

<b>Sont présent(e)s</b>	
Des élus de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	<b>Pascal DEMARTHE, Président</b>  Claude BOURET
Une personnalité qualifiée de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	Daniel CARPENTIER
Un représentant des organisations syndicales les plus représentatives de la Somme	Régis FOURNIER (CGT)
Un représentant des locataires	Jean-Pierre LE BAILLY (AFOC)
<b>Est excusé</b>	
Un élu de la CABS	Stéphane HAUSSOULIER ayant donné procuration à Pascal DEMARTHE
<b>Est absente</b>	
Une personnalité qualifiée de la CABS	Sophie LEMOINE
<b>Sont présent(e)s à titre consultatif</b>	
	Martine CROISET, Directrice Entretien et Maintenance Cécile FERJANI, Directrice Développement et Patrimoine Lorraine GILLOT, Assistante de Direction, <b>secrétaire de séance</b> Sébastien LANDO, Directeur Clientèle et Proximité Cathy LEMAIRE, Directrice Finance et Comptabilité Mehdi RIACHI, Directeur Général



**OBJET : Construction de 9 logements impasse Frimaire à Abbeville - Clôture financière**

Par délibération du 29/09/2015, le Conseil d'administration de l'office a décidé la construction de 10 logements individuels rue Fructidor à Abbeville.

Le plan de financement d'origine de 2016 était le suivant :

➤ Prêt Caisse des Dépôts et Consignations	
Prêt PLUS 40 ans	397 645,69 €
Prêt PLUS 50 ans	90 040,18 €
Prêt PLAI 40 ans	308 352,44 €
Prêt PLAI 50 ans	52 833,33 €
Prêt PLUS à l'amélioration	48 000,00 €
➤ Subvention Etat	4 559,00 €
➤ Fonds propres (soit 20,68 %)	235 000,00 €

**Prix de revient prévisionnel** **1 136 430,64 €**

Les travaux ont été réalisés et il convient de clôturer l'opération.

Le prix de revient définitif du programme de **construction des 9 logements individuels Impasse Frimaire à Abbeville** ressort à la somme de **1 196 901,56 €** et se décompose comme suit :

➤ Coût de la construction	1 173 809,51 €
➤ Terrain	23 092,05 €

**Prix de revient définitif** **1 196 901,56 €**

Le prix de revient ci-dessus arrêté est inscrit en comptabilité aux comptes suivants :

C/2115 - Terrains bâtis pour :	23 092,05 €
C/2131 - Immeubles de rapport pour :	1 173 809,51 €

Les moyens financiers alloués s'établissent comme suit :

➤ Prêt Caisse des Dépôts et Consignations	
Prêt PLUS 40 ans	303 539,79 €
Prêt PLUS 50 ans	148 123,00 €
Prêt PLAI 40 ans	280 202,28 €
Prêt PLAI 50 ans	86 915,00 €
Prêt Booster 40 ans	63 000,00 €
➤ Prêt Action Logement (PROCILIA)	48 000,00 €
➤ Subvention Etat	4 558,99 €
➤ Subvention Département	49 088,00 €
➤ Fonds propres soit 17,84%	213 474,50 €

**Prix de revient définitif** **1 196 901,56 €**

Ce projet de clôture a reçu un avis favorable en CEP le 12 mars 2024.



C'est pourquoi,

**LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BAIE DE SOMME HABITAT**

Vu le code de la Construction et de l'Habitation,

**DÉLIBÈRE**

Article 1 : Le Bureau du Conseil d'administration approuve le bilan définitif de la clôture financière concernant l'opération des 9 logements individuels Impasse Frimaire à Abbeville.

Contre : /

Abstention : /

Pour : 6

POUR EXTRAIT CONFORME,  
ET RENDU EXECUTOIRE

Le Président,  
**Pascal DEMARTHE**

**Direction Générale/LG**  
**Bureau – Délibération N° 2024/03**

**Construction de 7 logements rue de la Petite Cascade à Abbeville - Clôture financière**

# Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du conseil d'administration

Le Bureau du Conseil d'administration de Baie de Somme Habitat – Office Public de l'Habitat de la Baie de Somme se réunit le **20 mars 2024** à 9h00, en salle des commissions au siège de l'office, sous la présidence de **Pascal DEMARTHE**.

<b>Sont présent(e)s</b>	
Des élus de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	<b>Pascal DEMARTHE, Président</b>
	Claude BOURET
Une personnalité qualifiée de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	Daniel CARPENTIER
Un représentant des organisations syndicales les plus représentatives de la Somme	Régis FOURNIER (CGT)
Un représentant des locataires	Jean-Pierre LE BAILLY (AFOC)
<b>Est excusé</b>	
Un élu de la CABS	Stéphane HAUSSOULIER ayant donné procuration à Pascal DEMARTHE
<b>Est absente</b>	
Une personnalité qualifiée de la CABS	Sophie LEMOINE
<b>Sont présent(e)s à titre consultatif</b>	
	Martine CROISET, Directrice Entretien et Maintenance
	Cécile FERJANI, Directrice Développement et Patrimoine
	Lorraine GILLOT, Assistante de Direction, <b>secrétaire de séance</b>
	Sébastien LANDO, Directeur Clientèle et Proximité
	Cathy LEMAIRE, Directrice Finance et Comptabilité
	Mehdi RIACHI, Directeur Général



**OBJET : Construction de 7 logements rue de la Petite Cascade à Abbeville - Clôture financière**

Par délibération du 29 septembre 2015, le Conseil d'administration de l'office a décidé la construction de 5 logements individuels rue de la Petite Cascade à Abbeville.

Le plan de financement d'origine de 2016 était le suivant :

➤ Prêt Caisse des Dépôts et Consignations	
Prêt PLUS 40 ans	344 483,12 €
Prêt PLUS 50 ans	101 591,70 €
Prêt	32 000,00 €
Prêt PLAI 40 ans	197 596,85 €
Prêt PLAI 50 ans	46 970,77 €
➤ Subvention Etat	2 704,00 €
➤ Subvention CABS	24 500,00 €
➤ Fonds propres (soit 22,29 %)	215 000,00 €

**Prix de revient prévisionnel 964 846,44 €**

Les travaux ont été réalisés et il convient de clôturer l'opération.

Le prix de revient définitif du programme de **construction des 7 logements rue de la Petite Cascade à Abbeville** ressort à la somme de **1 021 003,75 €** et se décompose comme suit :

➤ Coût de la construction	947 057,58 €
➤ Terrain	73 946,17 €

**Prix de revient définitif 1 021 003,75 €**

Le prix de revient ci-dessus arrêté est inscrit en comptabilité aux comptes suivants :

C/2115 - Terrains bâtis pour :	73 946,17 €
C/2131 - Immeubles de rapport pour :	947 057,58 €

Les moyens financiers alloués s'établissent comme suit :

➤ Prêt Caisse des Dépôts et Consignations	
Prêt PLUS 40 ans	268 609,95 €
Prêt PLUS 50 ans	127 408,00 €
Prêt PLAI 40 ans	206 681,99 €
Prêt PLAI 50 ans	58 907,00 €
Prêt Booster	49 000,00 €
➤ Prêt Action Logement (Proclia)	32 000,00 €
➤ Subvention Etat	2 703,99 €
➤ Subvention Département	65 962,00 €
➤ Subvention CABS	35 000,00 €
➤ Subvention ERDF	6 080,14 €
➤ Fonds propres (soit 17 %)	168 650,68 €

**Prix de revient définitif 1 021 003,75 €**

Ce projet de clôture a reçu un avis favorable en CEP le 12 mars 2024.



C'est pourquoi,

**LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BAIE DE SOMME HABITAT**

Vu le code de la Construction et de l'Habitation,

**DÉLIBÈRE**

Article 1 : Le Bureau du Conseil d'administration approuve le bilan définitif de la clôture financière concernant l'opération des 7 logements rue de la Petite Cascade à Abbeville.

Contre : ✓

Abstention : ✓

Pour : 6

POUR EXTRAIT CONFORME,  
ET RENDU EXECUTOIRE

Le Président,  
**Pascal DEMARTHE**

**Direction Générale/LG**  
**Bureau – Délibération N° 2024/04**

**Construction d'environ 16 logements 35 rue du Puits à Vironchaux - Engagement de programme**

# Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du conseil d'administration

Le Bureau du Conseil d'administration de Baie de Somme Habitat – Office Public de l'Habitat de la Baie de Somme se réunit le **20 mars 2024** à 9h00, en salle des commissions au siège de l'office, sous la présidence de **Pascal DEMARTHE**.

<b>Sont présent(e)s</b>	
Des élus de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	<b>Pascal DEMARTHE, Président</b>  Claude BOURET
Une personnalité qualifiée de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	Daniel CARPENTIER
Un représentant des organisations syndicales les plus représentatives de la Somme	Régis FOURNIER (CGT)
Un représentant des locataires	Jean-Pierre LE BAILLY (AFOC)
<b>Est excusé</b>	
Un élu de la CABS	Stéphane HAUSSOULIER ayant donné procuration à Pascal DEMARTHE
<b>Est absente</b>	
Une personnalité qualifiée de la CABS	Sophie LEMOINE
<b>Sont présent(e)s à titre consultatif</b>	
	Martine CROISET, Directrice Entretien et Maintenance Cécile FERJANI, Directrice Développement et Patrimoine Lorraine GILLOT, Assistante de Direction, <b>secrétaire de séance</b> Sébastien LANDO, Directeur Clientèle et Proximité Cathy LEMAIRE, Directrice Finance et Comptabilité Mehdi RIACHI, Directeur Général



**OBJET : Construction d'environ 16 logements 35 rue du Puits à Vironchaux - Engagement de programme**

Le 21 juin 2023, dans le cadre de la stratégie de développement définie par le Conseil d'administration de Baie de Somme Habitat, la Direction Développement et Patrimoine est intervenue, avec AMSOM Habitat en Conférence des Maires du territoire du Ponthieu-Marquenterre pour présenter SYNEO, et notamment, nos savoir-faire respectifs.

A la suite de cette intervention, Baie de Somme Habitat a ainsi été contacté par la Maire de la commune de Vironchaux, pour étudier une opportunité de développement de logements locatifs sur deux parcelles situées rue du Puits, appartenant à un particulier, vendeur.

La commune de Vironchaux se situe à 25 kms d'Abbeville, à proximité du littoral et de l'échangeur de Rue de l'autoroute A16.



Les parcelles cessibles totalisent environ 3 000 m<sup>2</sup>. Une étude de faisabilité a été réalisée par un architecte. Elle fait apparaitre la possibilité de réaliser environ 16 logements individuels, dont quatre semi-individuels.

Les prix de revient et plan de financement prévisionnels sont les suivants au stade de la faisabilité :

**PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL**

Le prix de revient est estimé, avec un foncier gratuit, à 2 410 261,67 € TTC (TVA à 10% pour les PLUS et 5,5% pour les PLAI). Le détail des postes est :

	16 Logements individuels VIRONCHAUX			
	H.T.	T.V.A. 20 % 10%	T.T.C. 20% ou 10%	T.T.C. 10%
<b>CHARGE FONCIERE</b>				
	244 601,00 €	48 485,00 €	293 086,00 €	265 849,59 €
<b>TRAVAUX</b>				
TCE	1 737 384,00 €	347 476,80 €	2 084 860,80 €	1 888 123,67 €
<b>HONORAIRES</b>				
	218 754,05 €	38 407,68 €	257 161,73 €	235 415,80 €
<b>REVISIONS</b>				
	19 206,22 €	3 841,25 €	23 047,47 €	20 872,61 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 219 945,27 €</b>	<b>438 210,73 €</b>	<b>2 658 156,00 €</b>	<b>2 410 261,67 €</b>



## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

### **Construction de 16 logements individuels** **Rue du Puits**

#### **Plan de Financement Prévisionnel**

	<b>11 PLUS</b>	<b>5 PLAI</b>	<b>TOTAL</b>	
<b><u>Subventions</u></b>				
Etat		10 500,00 €	10 500,00 €	0,44%
Etat Bonification petite typo	6 000,00 €	6 000,00 €	12 000,00 €	0,50%
Département	- €	- €	- €	0,00%
Action Logement			- €	0,00%
<b><i>Sous-Total Subventions</i></b>	<b><i>6 000,00 €</i></b>	<b><i>16 500,00 €</i></b>	<b><i>22 500,00 €</i></b>	
<b><u>Emprunts</u></b>				
CDC sur 40 ans	1 070 121,89 €	410 731,91 €	1 480 853,80 €	61,44%
CDC sur 50 ans	185 894,00 €	77 474,00 €	263 368,00 €	10,93%
<b><i>Sous-Total des Prêts</i></b>	<b><i>1 256 015,89 €</i></b>	<b><i>488 205,91 €</i></b>	<b><i>1 744 221,80 €</i></b>	
Action Logement	- €		- €	0,00%
<b><u>Fonds Propres</u></b>				
BDSH	459 697,47 €	183 842,40 €	643 539,87 €	26,70%
	<b>1 721 713,36 €</b>	<b>688 548,31 €</b>	<b>2 410 261,67 €</b>	<b>100%</b>

Le Comité d'Engagement a émis un avis favorable sur ce bilan prévisionnel, le 16 janvier 2024, assorti des réserves suivantes :

- Un foncier gratuit (recherche de financement à effectuer)
- L'augmentation effective à hauteur de 3,5 % du loyer maximal de zone (LMzone) fixé annuellement par avis ministériel



C'est pourquoi,

## LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BAIE DE SOMME HABITAT

Vu le code de la Construction et de l'Habitation,

### DÉLIBÈRE

- Article 1 : Le Bureau Conseil d'administration autorise l'engagement d'un programme d'environ 16 logements rue du Puits à Vironchaux
- Article 2 : Le Bureau du Conseil d'administration autorise les services de Baie de Somme Habitat à lancer toutes les consultations nécessaires à sa réalisation
- Article 3 : Le Bureau du Conseil d'administration autorise Monsieur le Directeur Général à signer tous les marchés, actes et conventions s'y rapportant
- Article 4 : Le Bureau du Conseil d'administration autorise Monsieur le Directeur Général à solliciter des financements auprès de la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre (pour le foncier), du Département de la Somme et de la Région Hauts-de-France, en fonction des évolutions de leur politique en faveur du logement.
- Article 5 : Le Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Contre : ✓

Abstention : ✓

Pour : 6

POUR EXTRAIT CONFORME,  
ET RENDU EXÉCUTOIRE

Le Président,  
**Pascal DEMARTHE**

**Direction Générale/LG**  
**Bureau – Délibération N° 2024/05**

**Quartier Bouleaux – Aubépinés – Platanés - Réalisation de fresques sur 3 pignons en collaboration avec CURB - Poursuite de l'opération**

# Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du conseil d'administration

Le Bureau du Conseil d'administration de Baie de Somme Habitat – Office Public de l'Habitat de la Baie de Somme se réunit le **20 mars 2024** à 9h00, en salle des commissions au siège de l'office, sous la présidence de **Pascal DEMARTHE**.

<b>Sont présents</b>	
Des élus de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	<b>Pascal DEMARTHE, Président</b>  Claude BOURET
Une personnalité qualifiée de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	Daniel CARPENTIER
Un représentant des organisations syndicales les plus représentatives de la Somme	Régis FOURNIER (CGT)
Un représentant des locataires	Jean-Pierre LE BAILLY (AFOC)
<b>Est excusé</b>	
Un élu de la CABS	Stéphane HAUSSOULIER ayant donné procuration à Pascal DEMARTHE
<b>Est absente</b>	
Une personnalité qualifiée de la CABS	Sophie LEMOINE
<b>Sont présent(e)s à titre consultatif</b>	
	Martine CROISET, Directrice Entretien et Maintenance Cécile FERJANI, Directrice Développement et Patrimoine Lorraine GILLOT, Assistante de Direction, <b>secrétaire de séance</b> Sébastien LANDO, Directeur Clientèle et Proximité Cathy LEMAIRE, Directrice Finance et Comptabilité Mehdi RIACHI, Directeur Général



**OBJET : Quartier Bouleaux – Aubépines – Platanes - Réalisation de fresques sur 3 pignons en collaboration avec CURB - Poursuite de l'opération**

Le 26 septembre 2023, le Bureau a autorisé l'engagement de d'opération pour la réalisation de l'isolation de 3 pignons dans le groupe 16 – quartier dit des Bouleaux-Aubépines-Platanes, afin de pérenniser la réalisation de fresques de Street Art.

Le prix de revient prévisionnel présenté en cette séance était erroné et ne valait que pour la réalisation d'un seul pignon. Une nouvelle estimation pour les trois pignons a été faite et s'élève à 182 000 € TTC.

Dans un contexte économique difficile, et à l'heure où nous sommes en train d'actualiser notre Plan Stratégique de Patrimoine, lequel guidera nos arbitrages d'interventions patrimoniales en fin d'année 2024, Baie de Somme Habitat se questionne sur l'opportunité de cette opération isolée assez coûteuse. Les sommes engagées à ce stade s'élèvent à 12 576,00 € TTC, répartis ainsi :

<b>HONORAIRES</b>				
Maitrise d'œuvre	2023/045	9 800,00 €	1 960,00 €	11 760,00 €
Diag Amiante/PLOMB	2023/096	120,00 €	24,00 €	144,00 €
Diag Amiante Echantillons		560,00 €	112,00 €	672,00 €
		<b>10 480,00 €</b>	<b>2 096,00 €</b>	<b>12 576,00 €</b>

Toutefois, l'association a déjà obtenu ses financements, et les habitants sont très en attente de sa réalisation. Aussi, il est proposé d'autoriser l'association CURB à réaliser son projet sur les pignons en l'état.

C'est pourquoi,

**LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BAIE DE SOMME HABITAT**

Vu le code de la Construction et de l'Habitation,

**DÉLIBÈRE**

- Article 1 : Le Bureau Conseil d'administration décide de ne pas poursuivre cette opération et autorise Monsieur le Directeur Général à clôturer les comptes.
- Article 2 : Le Bureau du Conseil d'administration autorise la réalisation de fresques par l'association CURB.
- Article 3 : Le Bureau du Conseil d'administration autorise Monsieur le Directeur Général à signer la Déclaration Préalable s'y rapportant.
- Article 4 : Le Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Contre : /  
Abstention : /  
Pour : 6

POUR EXTRAIT CONFORME,  
ET RENDU EXECUTOIRE

Le Président,  
**Pascal DEMARTHE**

**Direction Générale/LG**  
**Bureau – Délibération N° 2024/06**

**Résidence Au Fil de l'Eau à Longpré-les-Corps-Saints - Rétrocession des voiries et espaces verts – Acquisition d'une parcelle résiduelle XE n°156**

# Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du conseil d'administration

Le Bureau du Conseil d'administration de Baie de Somme Habitat – Office Public de l'Habitat de la Baie de Somme se réunit le **20 mars 2024** à 9h00, en salle des commissions au siège de l'office, sous la présidence de **Pascal DEMARTHE**.

<b>Sont présents</b>	
Des élus de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	<b>Pascal DEMARTHE, Président</b>  Claude BOURET
Une personnalité qualifiée de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	Daniel CARPENTIER
Un représentant des organisations syndicales les plus représentatives de la Somme	Régis FOURNIER (CGT)
Un représentant des locataires	Jean-Pierre LE BAILLY (AFOC)
<b>Est excusé</b>	
Un élu de la CABS	Stéphane HAUSSOULIER ayant donné procuration à Pascal DEMARTHE
<b>Est absente</b>	
Une personnalité qualifiée de la CABS	Sophie LEMOINE
<b>Sont présent(e)s à titre consultatif</b>	
	Martine CROISET, Directrice Entretien et Maintenance Cécile FERJANI, Directrice Développement et Patrimoine Lorraine GILLOT, Assistante de Direction, <b>secrétaire de séance</b> Sébastien LANDO, Directeur Clientèle et Proximité Cathy LEMAIRE, Directrice Finance et Comptabilité Mehdi RIACHI, Directeur Général



**OBJET : Résidence Au Fil de l'Eau à Longpré-les-Corps-Saints - Rétrocession des voiries et espaces verts – Acquisition d'une parcelle résiduelle XE n°156**  
**PIECE JOINTE : Plan de division**

Le 17 janvier 2017, le Bureau du Conseil d'administration a autorisé le lancement d'une opération de construction d'environ 20 logements sur une parcelle communale de Longpré-les-Corps-Saints.

Les logements de la Résidence, nommée par le Conseil Municipal « Au Fil de l'Eau », ont été mis en service en mai 2023 et inaugurés le 11 octobre 2023.

La parcelle a été acquise par Baie de Somme Habitat auprès de la commune, à l'euro symbolique, le 24 avril 2021. La commune a accepté le principe de rétrocession des voiries et espaces verts, dont elle aura la charge d'entretien.

Un découpage parcellaire a été effectué par un géomètre le 30 novembre 2023 en vue de cette rétrocession. En effectuant le relevé des constructions, une divergence a été constatée. En effet, la clôture a été mal implantée par l'entreprise. Ainsi, le jardin du 7 impasse des libellules empiète sur la parcelle communale voisine.

En accord avec la commune, il y a donc lieu de profiter de cette rétrocession pour régulariser la situation en faisant acquisition de la parcelle résiduelle XE n°156 d'une contenance de 09 ca (9 m<sup>2</sup>).

C'est pourquoi,

**LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BAIE DE SOMME HABITAT**

Vu le code de la Construction et de l'Habitation,

**DÉLIBÈRE**

- Article 1 : Le Bureau du Conseil d'administration autorise le principe de cession des voiries et espaces verts au profit de la commune de Longpré-les-Corps-Saints, conformément au plan de division annexé, pour l'euro symbolique.
- Article 2 : Le Bureau du Conseil d'administration autorise l'acquisition de la parcelle XE n°156, pour l'euro symbolique.
- Article 3 : Le Bureau du Conseil d'administration autorise le Directeur Général à signer tous les actes et documents liés à cette affaire.
- Article 4 : Le Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Contre : /

Abstention : /

Pour : 6

POUR EXTRAIT CONFORME,  
ET RENDU EXECUTOIRE

Le Président,  
**Pascal DEMARTHE**